

Réf: Dossier N° : 55594

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AIDE A L'HOSPITALISATION » en abrégé «SIVAH »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD DERRIERE
 LA PHARMACIE NIANGON NORD, 19 BP 17 ABIDJAN 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE D'AIDE A L'HOSPITALISATION » en abrégé «SIVAH ».

Objet: Aide aux personnes en situation d' hospitalisation, Toutes formes d opérations de quelque nature qu'elles soient auprès de l'hôpital : administrative, financière se rattachant à l'objet indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexes, de but à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD DERRIERE LA PHARMACIE NIANGON NORD, 19 BP 17 ABIDJAN 19

GERANT: Monsieur DJIKE KIMOTE ZIREDJOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27119 du 18/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24416 du 18/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

